

**DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE**  
**LES SUJETS PROSPECTIFS**

<b>Domaine – Les modalités de la réussite éducative</b>	<b>Fiche n°11</b>
<b>Sujet – Comment préparer et organiser l'entrée dans le supérieur ?</b>	
<b>Mots clés associés au sujet : <i>information ; orientation ; sélection, droits d'inscription</i></b>	

## 1. Définition du sujet

La proportion de jeunes d'une génération, entrant dans l'enseignement supérieur (Université, classes de BTS, classes préparatoires aux grandes écoles, etc...), était depuis plusieurs années en progression constante pour atteindre environ 55 %. Depuis quelques années, on assiste plutôt à une baisse de ce pourcentage ou au moins à une stabilisation. Ce désenchantement est certainement lié à l'augmentation du taux de chômage des diplômés de l'enseignement supérieur, mais les mauvaises conditions de l'entrée dans l'enseignement supérieur jouent aussi un rôle important. Il convient d'essayer de les cerner non pour pouvoir encore augmenter le taux d'entrée dans l'enseignement supérieur, mais pour que tous ceux qui y entrent aujourd'hui le fassent dans de meilleures conditions.

## 2. Etat des lieux

Mais peut-on parler « d'entrée dans le supérieur » comme un concept homogène ? La France se distingue très nettement des autres pays par le rôle important qui est joué par les formations supérieures non universitaires. De fait, à la hiérarchie des séries du secondaire, correspond une hiérarchie des filières d'entrée dans l'enseignement supérieur (même s'il y a eu récemment une petite amélioration) : classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques, économiques ou littéraires, IUT, BTS, et enfin premier cycle universitaire débouchant sur le DEUG. Il convient donc de distinguer plusieurs types d'entrée. Mais si tous ces types d'entrée peuvent être améliorés, le principal problème, tant en termes de résultats pédagogiques, qu'en termes de coût pour la Nation (État, collectivités locales, familles) est l'entrée en université. C'est donc avant tout ce point qui doit être traité, même s'il y a aussi des améliorations à apporter aux filières sélectives.

La sélection des étudiants (par dossier, examen ou concours) à l'entrée de l'université, sélection qui existe dans les autres types de formation supérieure et dans un grand nombre de pays étrangers, est-elle une solution ? Le problème est périodiquement débattu. Il convient d'apporter une réponse à cette question en tenant compte du fait que s'est progressivement instaurée une sélection dans la poursuite des études supérieures au delà de la maîtrise (mastères, DESS, doctorats) Autrement dit, dans la mesure où il y a déjà une sélection à Bac+5, faut-il opérer une sélection plus en amont ? La réponse dépend de la mission que l'on assigne au premier et au second cycle universitaire.

**DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE**  
**LES SUJETS PROSPECTIFS**

Le problème est périodiquement débattu. Il convient d'apporter une réponse à cette question en tenant compte du fait que s'est progressivement instaurée une sélection dans la poursuite des études supérieures au delà de la maîtrise (mastères, DESS, doctorats) Autrement dit, dans la mesure où il y a déjà une sélection à Bac+5, faut-il opérer une sélection plus en amont ?

Le taux de réussite au DEUG (durée théorique des études : 2 ans) est de 45,5 % en 2 ans et de 66,6 % en 3 ans ou moins. Près d'un étudiant sur trois n'obtient donc pas son diplôme de premier cycle dans une durée qu'on peut considérer comme normale. Si on retient une durée de cinq ans, c'est encore un étudiant sur quatre qui n'obtient pas son diplôme. Quelle que soit la discipline, les bacheliers scientifiques réussissent presque tous; les bacheliers « littéraires » et « économiques » réussissent moins bien (les trois quarts) et surtout, ce qui est grave, seule une minorité (un tiers) de bacheliers « technologiques » réussissent.

Les conditions de l'enseignement universitaire sont, en France, particulièrement déficientes ce qui explique, en partie, ce fort taux d'échec. Mais il y a aussi d'autres raisons à cet échec : l'inadéquation entre les savoirs et compétences des bacheliers et ce qui est « exigé » par la filière universitaire qu'ils ont choisie est très grande. Est-ce une mauvaise information des étudiants ? Un mauvais choix de leur part ? La difficulté de se réorienter au cours du premier semestre voire ultérieurement ? Encore plus peut-être que le manque de connaissances, c'est le manque de méthodes de travail qui est le plus souvent reproché aux étudiants.

Même si l'université n'a pas encore aujourd'hui tous les moyens dont elle devrait disposer, une année universitaire coûte très cher (6590 euros par étudiant et par an). Passer deux ou trois ans à l'université sans obtenir un diplôme a donc un coût très élevé que la collectivité nationale, pour l'essentiel, prend en charge. Que peut-on mettre en face de ce coût comme avantages ?

L'Education nationale insiste beaucoup sur le projet professionnel que doit avoir le bachelier. On peut, cependant, se demander d'une part, si les futurs étudiants sont tous à même de formuler un projet professionnel et d'autre part, s'il ne faut pas pour un certain nombre d'entre eux mettre plus l'accent que l'intérêt des disciplines universitaires sur un projet strictement professionnel.

Les droits d'inscription ne représentent qu'une faible partie des coûts de fonctionnement et une plus faible partie, encore, du coût total. Ces droits qui varient légèrement selon les universités et le niveau des études, sont, pour un établissement, identiques quels que soient les revenus de leurs parents.

Un problème spécifique mérite d'être signalé. La France manque de véritables scientifiques. Et les filles qui sont les plus nombreuses à l'université (56 %) choisissent rarement les sciences dures (elles n'y représentent qu'une étudiante sur trois). Que faire pour combler le déficit correspondant ?

Enfin la France qui est très en retard, par rapport à de nombreux autres pays, en matière d'éducation tout au long de la vie, devrait en particulier faciliter l'entrée dans le supérieur d'adultes actifs ou inactifs.

### **3. Questions à débattre**

**DÉBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ÉCOLE**  
**LES SUJETS PROSPECTIFS**

Faut-il essayer de continuer à développer le taux d'entrée des bacheliers dans l'enseignement supérieur ? Cette entrée doit-elle se faire immédiatement après le baccalauréat pour tous ou bien faut-il essayer de favoriser des entrées plus tardives (ce qui implique le maintien du « droit d'entrée » dans les procédures d'inscription) ?

Comment améliorer l'information dont disposent les étudiants pour faire leur choix ? A côté des brochures de l'ONISEP, des journées « portes ouvertes » des universités, ne faut-il pas essayer de développer, dans chaque lycée, l'information fournie par les pairs, par exemple les opérations du genre « *les anciens du lycée vous parlent* » ?

Doit-on mieux informer, aider à l'orientation, inciter certains bacheliers à choisir certaines formations plutôt que d'autres, et certaines filières à choisir certains bacheliers plutôt que d'autres, ou bien la sélection des étudiants (par dossier, examen ou concours) à l'entrée de l'université, sélection qui existe dans les autres types de formation supérieure et dans un grand nombre de pays étrangers, est-elle une solution ?

Pour combler, au moins en partie, l'inadéquation entre les savoirs et compétences des bacheliers et les exigences du premier cycle, ne peut-on favoriser au niveau local les rencontres entre les professeurs du second degré et du supérieur ? Le travail pour acquérir des méthodes de travail, même s'il doit être poursuivi en premier cycle, ne doit-il pas être mieux pris en charge et évalué par le lycée (il est aussi utile pour une bonne insertion professionnelle) ? Si oui, comment ? Et en particulier devrait-on l'évaluer au baccalauréat ?

Ne faut-il pas développer pour un certain nombre d'étudiants, à côté de l'élaboration du projet professionnel, d'autres méthodes pour susciter leur motivation, par exemple s'appuyer sur l'attrance pour certaines disciplines et certains savoirs universitaires ?

Comment reconnaître, plus encore aujourd'hui, le droit à l'erreur pour les bacheliers ? L'université ne devrait-elle pas favoriser des réorientations au cours du premier cycle (rencontre entre professeurs du premier cycle) et s'impliquer dans la recherche d'une insertion professionnelle pour ceux qui envisagent d'abandonner ?

La tradition de la France n'est pas de mettre des quotas – voire des interdictions – selon la filière de baccalauréat ou selon le sexe des bacheliers. Mais quelles mesures spécifiques peut-on envisager pour les bacheliers de séries qui ont le plus de difficultés alors que les filières qui leur étaient plutôt destinées sont prises d'assaut par les bacheliers scientifiques ?

Ne faut-il pas « réserver » davantage les classes de BTS et les IUT aux bacheliers technologiques et professionnels qui poursuivent des études, et si oui comment le faire réellement ? Ou encore des places pour les bacheliers littéraires ou économiques dans certaines formations (par exemple médecine) ?

Pour augmenter significativement les ressources des universités, ne faudrait-il pas augmenter nettement les droits d'inscription ? Si « oui », quel système de compensation faudrait-il mettre en place : une modulation des droits d'inscription selon le revenu des parents (avec l'inconvénient de ne pas considérer l'étudiant comme autonome) ? des aides importantes (bourses, prêts bonifiés, etc..) pour les étudiants à faibles ressources ? Les droits d'inscription devraient-ils être davantage modulés selon le niveau des études suivies ?